

Territoire UGSEL du Lyonnais

2 rue de l'Oratoire - 69300 CALUIRE
tél 04 78 28 99 62 fax 04 72 00 89 94
mail : ugsel.auvergne-lyonnais@orange.fr

Territoire UGSEL Dauphiné Savoie

19 av du Maquis du Grésivaudan - 38700 LA TRONCHE
tél 04 76 44 29 25 fax 04 76 44 56 11
Mail ugselds@ugsel38.org
<http://ugselds.free.fr>

CHAMPIONNAT SUPER TERRITOIRE ATHLETISME Cadets/Juniors

INDIVIDUELS et EQUIPES

MERCREDI 02 MAI 2018 – THONON (Stade Joseph MOYNAT)

LIEU : Stade Joseph MOYANT 56 Avenue du Gal DE GAULLE à THONON

TEL SUR PLACE Isabelle DEPRAZ 06.77.57.30.63

HORAIRES :

Accueil 12h00 – Jury 12h30– 12h45 début des épreuves – Fin manifestation 17h00

INSCRIPTIONS : **Sur usport pour le vendredi 27 avril à 18h** - Aucune modification ni inscription sur place pour les individuels.

EQUIPES : Inscription sur USPORT équipe par équipes (Attention attribué le même N° équipe et de relais) et inscrire vos équipes avant les individuels.

ATTENTION : AUCUNE INSCRIPTION D'EQUIPE SUR PLACE ! DES ULTIMES MODIFICATIONS DANS LE CHOIX DES EPREUVES POURRONT ETRE ACCEPTÉES AUPRES DU SECRETARIAT AVANT LA PREMIERE EPREUVE DE LA JOURNEE.

REGLEMENT EQUIPE : Voir les consignes en annexe et les règlements UGSEL Nationaux sur le site. Si vous avez des questions sur le règlement, rapprochez vous de votre responsable départemental

JURY : Tout professeur d'EPS ou accompagnateur sera obligatoirement requis pour faire partie d'un jury sous peine de voir ses athlètes refusés ou non classés et devra se mettre à la disposition de son responsable départemental, dans la mesure du possible se mettre au maximum 2 jurys prof par concours. Le jury sera aidé de juges élèves **un par équipe** de chaque comité avec si possible un document justifiant de leur formation

ORGANISATION JURY

S'inscrire sur place dans le tableau ou avant en donnant à l'UGSEL Dauphiné Savoie votre préférence par mail.

DIRECTEUR REUNION : Nicolas BELLANGER et Isabelle DEPRAZ 06 77 57 30 63

Apporter décamètres, double décamètre, chronomètre et engins d'échauffement + marteaux pour compléter le matériel du stade au cas où.

VESTIAIRES : Vestiaires du stade en libre service – Ne rien laisser dans les vestiaires.

TENUE ET RESPECT DES LIEUX :

Les athlètes doivent se présenter avec un maillot aux couleurs du collège ou un maillot neutre (et non du club ou d'une fédération), avec un short non-fantaisie.

Nous vous rappelons que chaque professeur est responsable de la bonne tenue de ses élèves.

COMMISSION D'APPEL

Les juges arbitres seront chargés de trancher tous les points non prévus au règlement.

PALMARES :

Médailles pour les premiers.

Trophée pour l'équipe 1^{ère}

Médailles remises par le jury à l'issue des concours.

Chaque AS pense à prendre sa trousse à pharmacie pour les bobos.

Merci de sensibiliser vos élèves sur les règles de bonnes conduites (respect des autres, des installations, du matériel, de veillez à la propreté de lieux, à ne pas gaspiller l'eau..).

SI CHALEUR ANNONCE PAR LA METEO, AVERTISSEZ BIEN VOS ELEVES DE VENIR AVEC UNE BONNE BOUTEILLE D'EAU.

AGENDA :

Championnat National CJ à : J 25 et V 26 mai 2018 à VANNES (56)

Commission qualification le 07 mai 2018

HORAIRES

12h00	Accueil			
12h30	Réunion Jury			
12h45	100H CJF	Hauteur toutes cate	Poids toutes cate	Disque toutes cate
	110H CJG			
	100m CJF puis CJG			
14h30	200m CJF puis CJG	Triple toutes cate	Javelot toutes cate	Longueur toutes cate
	400m CJF puis CJG			
	800m CJF puis CJG			
	1500m CJF puis CJG			
	400mH CJF puis CJG			
	4x100m			
	4x400m			

Perche, marteau et 3000M Steeple sur perf FFA

RAPPEL REGLEMENT 2017-2018

La réglementation Ugsel reste applicable pour la saison 2017 - 2018, malgré l'évolution de la réglementation fédérale: cette dernière sera applicable pour la saison 2018 - 2019.

A) Table de cotation et registre des épreuves.

- Mise en place des nouvelles **tables de cotations (sur 50 pts) pour la saison estivale**: celles ci sont sur le site national.
- Dans les relais 4x60m et **4x100m, chaque zone de transmission doit avoir une longueur de 30m**, la ligne de référence est ainsi à 20m du début de la zone. L'ancienne zone d'élan est intégrée à la zone de transmission.

B/ la réglementation spécifique Ugsel.

Un point de vigilance est porté sur L'article 4.3 (interdiction de doubler 2 courses de distances supérieur ou égale à 400m sauf pour le 4x400m) et l'article 4.7 concernant la participation des CG au relais 4x400m

Donc possibilité de mettre un CG dans un relais 4x400m à condition de respecter l'article 4.3.